



Aux personnes et organismes de Saint-Paul-d'Abbotsford

AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU BUDGET 2021 ET DU PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATION 2021 – 2022 - 2023**

**AVIS PUBLIC EST DONNÉ par le soussigné, directeur général de la
municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford :**

QUE lors de la séance extraordinaire tenue le 1^{er} décembre 2020, le conseil de la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford adoptera le budget pour l'exercice financier 2021 ainsi que son programme triennal d'immobilisation pour les années 2021 – 2022 – 2023;

QUE les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et sur le programme triennal d'immobilisation;

QUE le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 956 de la Loi sur le code municipal.

DONNÉ À Saint-Paul-d'Abbotsford, ce 18^e jour du mois de novembre deux mille vingt.

Le directeur général,

Jean-Raphaël Cloutier